



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 5 NOVEMBRE 2012

Délibération n° 2012-29

Date de convocation : 24 Octobre 2012
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 21
Suppléants : 4
Absents non remplacés : 9
Votants : 25

L'an deux mil douze, le 5 Novembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE, Président,

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :

M. ROGIER - M. CORTADE - M. QUIOT - M. RANDOULET - M. GRANIER -
M. GOUDON - M. BEL - M. PONCE - M. BANACHE - M. GUIN - M. COSTEPLANE -
M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE ET OUVEZE :

M. FENOUIL - M. PEREZ - M. LAGNEAU - M. GARCIA - M. MOURGUES

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE DU RHONE GARDOISE :

M. GUEDES - M. CHARET - M. MANETTI - M. TAILLEUR - M. DEL BIANCO

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT :

M. STANZIONE - M. GROS - Mme LAFURE

Secrétaire de séance : M. Louis COSTEPLANE

OBJET : Rapport d'activité 2011

Rapporteur : M. Georges BEL

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au Mairie de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de la collectivité.

A ce titre, le rapport se présente comme suit :

- Le mot du Président,
- L'historique et le contexte de la démarche :
 - ° 2001/2003 : l'émergence de la structure,
 - ° 2004 : la mise en place technique et administrative,
 - ° 2005 : la lancement opérationnel du SCoT,
 - ° 2006 : la construction d'un PADD partagé,
 - ° 2007/2008 : suite aux remarques des PPA reconsidération des étapes clés et ajustement des documents,
 - ° 2009 : la validation politique du PADD,
 - ° 2010 : l'arrêt du projet de SCoT.

- Le territoire d'intervention du SMBVA,
- Le rôle du Syndicat, ses modalités de fonctionnement, sa composition,
- Le travail réalisé au cours de l'année 2011 :
 - ° 6 Comités Syndicaux,
 - ° 10 Bureaux Syndicaux,
 - ° l'enquête publique,
 - ° l'étude du pôle régional Avignon Nord,
 - ° La présentation du projet de SCoT,
 - ° Les 7èmes Rencontres Nationales des SCoT à Lyon,
 - ° La démarche InterSCoT,
 - ° l'audit de la MGIT,
 - ° Une réunion PPA au Château de Fargues du Pontet,
 - ° l'étude INSEE Région PACA sur « le diagnostic de l'Aire d'emploi d'Avignon ».
- Annexes :
 - ° le détail des Comités Syndicaux,
 - ° les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2011.

Ce rapport d'activité a été présenté au Bureau Syndical réuni le Lundi 22 Octobre 2012.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

PREND ACTE du rapport d'activité 2011 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon porté à sa connaissance.

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le : 12/11/2012

Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE

